

## Interventions de Pierre- Alain Muet à l'Assemblée nationale

### Libertés et responsabilités des universités

Première séance du mardi 24 juillet 2007:

#### Discussion des articles (*suite*)

##### Article 1<sup>er</sup> (*suite*)

...

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet.** Monsieur le président, madame la ministre, monsieur le rapporteur, l'articulation de l'article 1<sup>er</sup> avec les autres articles du projet de loi rejoint quelque peu notre débat d'hier. Les deux nouvelles missions posent en effet la question des moyens, alors que le reste du projet de loi est uniquement centré sur l'autonomie des universités. Que l'on évoque l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants... ou la participation à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce sont bien les moyens de l'université qui, fondamentalement, sont en cause.

Vous-même, madame la ministre, n'avez-vous pas souligné, en commençant votre intervention liminaire, que l'écart existant en France entre la dépense par étudiant, soit 7 000 euros, et celle par lycéen, soit 10 000 euros, était considérable, et que cet écart était tout aussi considérable par rapport aux autres pays européens, qu'on le mesure soit par rapport à la part des dépenses universitaires dans la richesse nationale, soit en termes de dépenses par étudiant ? Ces deux nouvelles missions renvoient donc bien à la question des moyens.

Presque toutes les interventions d'hier ont d'ailleurs porté sur les faiblesses de notre système universitaire : la faiblesse de l'encadrement des étudiants en premier cycle – laquelle explique l'importance des échecs –, le rôle, le statut et la rémunération des doctorants, qui ne sont pas tout à fait dignes d'une économie développée, ou encore les 90 000 étudiants qui quittent chaque année l'université sans diplôme.

Nous l'avons tous reconnu sur ces bancs, l'autonomie des universités est un sujet important, mais ce n'est pas en définissant les compétences d'un président d'université ni en fixant le nombre des membres du conseil d'administration que l'on répondra à ces vrais problèmes que sont la situation des doctorants, l'échec dans le premier cycle, ou encore l'articulation entre l'enseignement et la recherche et leur pleine inscription dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

...On peut d'autant plus s'étonner de cette façon de procéder que, s'il y a un sujet qui a fait consensus au cours de la campagne présidentielle, c'est bien celui des moyens de l'université. Tous les candidats ont développé à peu près les mêmes propositions.

Dans ces conditions, le sentiment qui domine est celui d'une réforme incomplète, inachevée. On peut donc se demander si ce qui est affirmé comme une priorité est vraiment traité comme tel en ce début de législature.

...Comparé aux autres projets de loi dont nous discutons ce mois-ci, le fossé est grand entre le

présent texte et, par exemple, la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite TEPA. Alors que la ministre, qui siégeait à votre place, proposait des dépenses considérables sans véritables réformes – ne nous demandait-elle pas de ne pas nous inquiéter, l'essentiel de son projet portant sur le pouvoir d'achat et non sur des réformes, lesquelles viendront après ? – vous, vous faites le contraire. Sur un sujet fondamental pour la croissance et pour la place de la France dans le monde, vous proposez une réforme purement institutionnelle, renvoyant à plus tard la question des moyens.

Si les projets de loi dont nous discutons dans l'urgence en ce mois de juillet sont fondamentaux pour le Président de la République, force est de reconnaître, madame la ministre, qu'il n'accorde pas à l'université la place qui devrait être la sienne dans les priorités de notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*